



**ORGANISATION
INTERNATIONALE
DU CAFÉ**

ICC 121-8

18 mai 2018
Original : anglais

F

Conseil international du Café
121^e session
9 – 13 avril 2018
Mexico (Mexique)

**Rapport concernant la
vérification des pouvoirs**

Liste des délégations

Contexte

1. Le Secrétariat a examiné les pouvoirs présentés par les Membres de l'OIC énumérés à l'Annexe I ci-jointe; il a informé le Président du Conseil de ce que ces pouvoirs étaient en bonne et due forme. Le Président du Conseil a recommandé l'adoption de ces pouvoirs.
2. La liste des délégations, fondée sur les pouvoirs reçus des Membres, dont le Président a recommandé l'adoption par le Conseil, fait l'objet de l'Annexe II et contient aussi une liste des pays non Membres, des organisations internationales et des associations du secteur privé assistant au Conseil en qualité d'observateurs.

RAPPORT CONCERNANT LA VÉRIFICATION DES POUVOIRS

1. Pouvoirs présentés par les Membres

Brésil, Burundi, Cameroun, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, El Salvador, Équateur, Éthiopie, Fédération de Russie, Gabon, Ghana, Guatemala, Honduras, Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Mexique, Népal, Ouganda, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Suisse, Tanzanie, Togo et Union européenne : (*Allemagne, Autriche, Commission européenne, Espagne et Pays-Bas*).

2. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui ont dépêché leurs représentants à cette session

Bénin et Jamaïque.

3. Pouvoirs présentés par les organisations internationales assistant à la réunion en qualité d'observateurs

Centre for Agriculture and Biosciences International (CABI), Conservation International, Global Coffee Platform (GCP), International Women's Coffee Alliance (IWCA), Programme régional de développement et de modernisation de l'industrie du café (PROMECAFÉ), Organisation interafricaine du café (OIAC) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

4. Associations du secteur privé représentées à cette session

Association chinoise du café, Association des cafés fins d'Afrique (AFCA), India Coffee Trust et World Coffee Research.

5. Les Membres de l'Accord de 2007 qui n'étaient pas représentés à cette session

Angola, Bolivie (État plurinational de), Congo (République démocratique du), Gabon, Inde, Libéria, Madagascar, Malawi, Norvège, Paraguay, Pérou, République centrafricaine, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Thaïlande, Timor –Leste, Tunisie, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Yémen, Zambie et Zimbabwe.

6. Les Membres de l'Accord de 2001 qui n'ont pas encore parachevé les procédures officielles de participation à l'Accord international de 2007 sur le Café mais qui n'ont pas dépêché de représentants à cette session

Congo (République du), Guinée, Haïti, Nigéria et République dominicaine.

